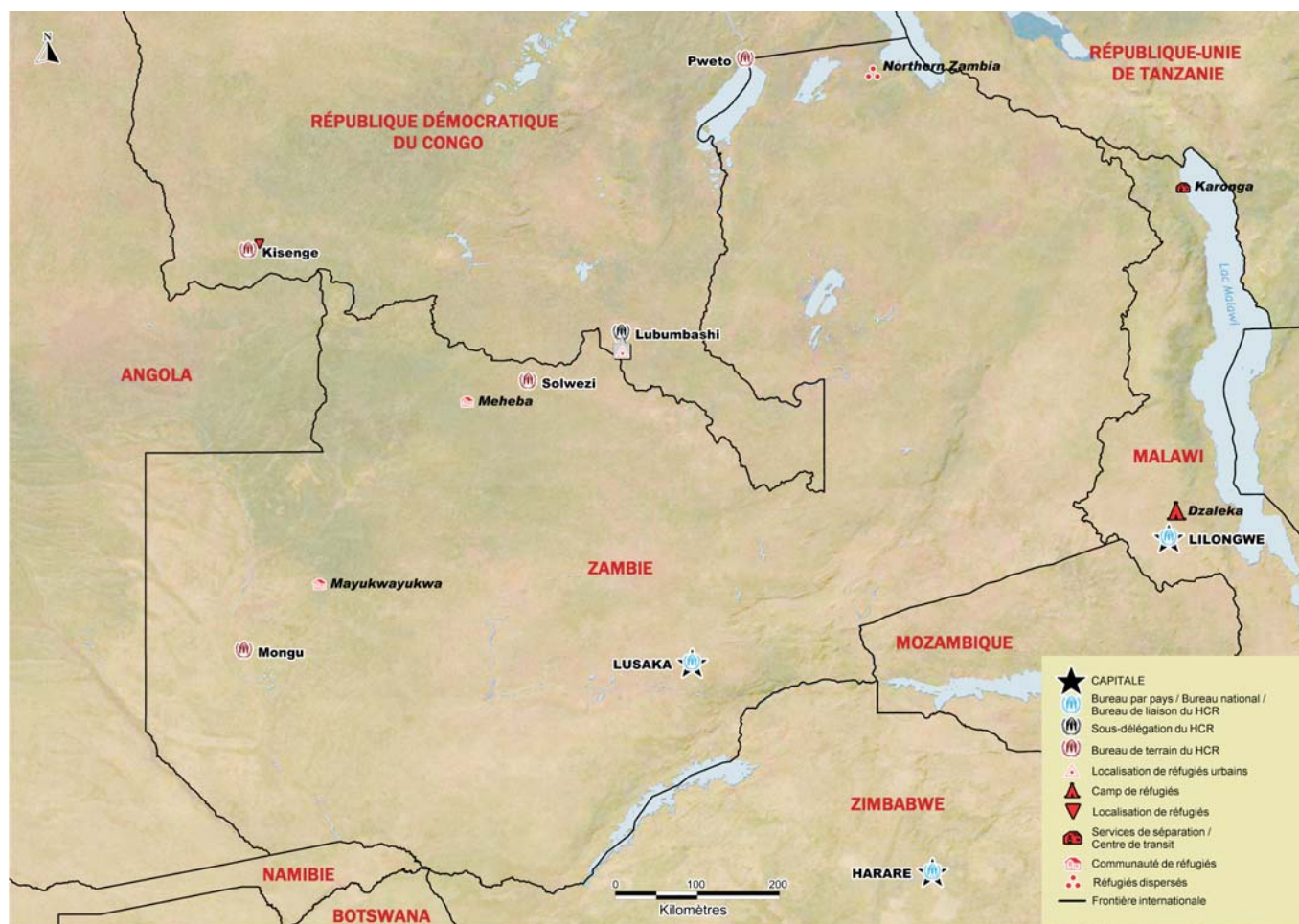


ZAMBIE



Environnement opérationnel

Contexte

La Zambie a une longue tradition d'accueil des réfugiés, qui date d'avant son indépendance. Aujourd'hui, les demandeurs d'asile qui ont fui la persécution, la violence généralisée ou un conflit armé continuent d'arriver dans le pays, alors que d'autres ont bénéficié de possibilités de rapatriement librement consenti. En mars 2011, plus

de 48 000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvaient en Zambie ; ils étaient pour la plupart originaires de l'Angola, du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la Somalie. Près de 28 000 d'entre eux résident dans les deux sites d'installation de réfugiés de Mayukwayukwa et Meheba. D'autres vivent dans des zones urbaines ou rurales. De nouveaux mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers la Zambie ou traversent le pays ont aussi été observés : plusieurs groupes venant de la Corne de l'Afrique ont été interceptés aux frontières et à l'intérieur du pays.

Chiffres prévisionnels pour la Zambie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Angola	20 970	13 300	14 970	8 300	-	-
	RDC	12 020	7 590	11 770	7 340	11 670	7 240
	Rwanda	5 340	4 640	4 310	3 610	300	300
	Pays divers	4 460	3 690	3 890	3 120	3 440	2 470
Demandeurs d'asile	RDC	110	110	150	150	150	150
	Rwanda	90	90	20	20	10	10
	Somalie	300	300	350	350	400	400
	Pays divers	40	40	30	30	10	10
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Angola	-	-	-	-	14 970	14 970
	Rwanda	-	-	-	-	500	500
Total		43 330	29 760	35 480	22 920	31 450	26 050

Si la Zambie est en général hospitalière pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, elle offre peu de possibilités d'intégration locale, ce qui rend difficile de promouvoir l'autosuffisance chez les réfugiés et de mettre fin à leur dépendance prolongée à l'égard de l'assistance humanitaire. Des 34 000 réfugiés enregistrés dans les sites d'installation ou les zones urbaines, 47 pour cent étaient nés en Zambie, alors que 12 pour cent étaient arrivés dans le pays il y a plus de 15 ans. Même si ce sont là des arguments de poids en faveur de l'intégration locale, le Gouvernement aimerait voir davantage de réfugiés rentrer chez eux avant d'autoriser un petit nombre de réfugiés restants à s'intégrer sur place.

● Besoins

Les services essentiels et les mécanismes de base sont en place pour répondre aux besoins élémentaires de la population réfugiée, mais la qualité de l'assistance dans certaines régions est inférieure aux normes. Cela est dû à la fois à un manque de capacités des différents acteurs concernés et à l'environnement général dans lequel se trouvent les réfugiés. Néanmoins, l'assistance prodiguée dépasse souvent les normes dont bénéficient les nationaux dans des situations similaires.

La notification des cas de violence sexuelle et sexiste demeure faible en raison de la stigmatisation, la corruption et la crainte de mesures d'intimidation et de représailles, en dépit des campagnes d'information en cours et de l'établissement de permanences et de centres d'information sanitaire. L'inégalité qui prévaut entre hommes et femmes, la pauvreté et le manque de sensibilisation aux droits fondamentaux sont les principaux facteurs qui contribuent à ces phénomènes.

La protection de l'enfant est une priorité, compte tenu de la fréquence des mariages précoces, des grossesses chez les adolescentes, du harcèlement sexuel des filles à l'école, des relations sexuelles acceptées comme moyen de survie et aussi du fait de l'insuffisance des dispositifs de remplacement pour s'occuper des enfants non accompagnés. Une formation a été organisée pour sensibiliser aux droits de l'enfant et une procédure de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant a été établie. Pourtant, il faut encore perfectionner les signalements confidentiels, les mécanismes d'aiguillage des cas vers des services compétents ainsi que le suivi et l'identification systématiques des enfants à risque. Un programme d'alimentation à l'école a permis de relever les taux de fréquentation scolaire. Néanmoins, les adolescents manquent encore d'accès à l'enseignement secondaire et tertiaire, à la formation aux compétences et aux activités de loisirs, ce qui les expose davantage aux risques de violence sexuelle et sexiste ainsi que de contamination par le VIH.

Suite à la mise en œuvre de quotas par sexe et de campagnes intensives les encourageant à s'enregistrer, les femmes comptent pour plus de 30 pour cent des représentants élus dans le site d'installation de réfugiés de Meheba. Cependant, il convient de redoubler d'efforts pour inciter les réfugiés des sites d'installation à créer un environnement à assise communautaire, sûr et protecteur, puisque des décennies de dépendance à l'égard de l'aide humanitaire ont émoussé l'esprit d'initiative des réfugiés. De fait, en dépit de politiques de promotion de l'autosuffisance, dans tous les sites, on trouve des réfugiés qui dépendent du HCR pour l'aide alimentaire, les articles ménagers, l'éducation et les soins de santé. Les évaluations participatives et le Dialogue avec les femmes réfugiées organisé par le HCR en avril 2011 ont mis en évidence les profondes préoccupations suscitées par la protection des réfugiés présentant des besoins spéciaux dans les deux sites de Mayukwayukwa et Meheba.

Stratégie et activités

En 2012 et 2013, le HCR recherchera des solutions pour les Angolais et les Rwandais touchés par la cessation de leur statut de réfugié fin 2011, en facilitant le rapatriement librement consenti des anciens

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- La qualité de l'enregistrement et du profilage est relevée ou maintenue.
 - ☞ Tout le personnel d'enregistrement est formé.
 - ☞ Près de 80 pour cent des données relatives à l'enregistrement sont mises à jour.
 - ☞ Tous les réfugiés dans les zones d'installation et quelque 85 pour cent des réfugiés urbains sont enregistrés individuellement.

Environnement de protection favorable

- Les lois et les politiques sont définies ou renforcées.
 - ☞ Des activités de plaidoyer sont menées pour veiller à la conformité des lois et politiques avec les normes internationales et pour assurer qu'elles contiennent des mesures de protection.
 - ☞ Le matériel juridique relatif à l'application des lois révisées est produit et diffusé, une évaluation et une analyse sont entreprises et une assistance spécialisée est fournie.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité des interventions est améliorée.
 - ☞ Toutes les victimes connues de la violence sexuelle reçoivent un appui, et 90 pour cent d'entre elles bénéficient de soins cliniques adaptés.
 - ☞ Un centre d'accueil est créé.
 - ☞ Des séances de conseil sont organisées pour près de 550 victimes.
 - ☞ Une aide juridique est apportée à une cinquantaine de victimes.
 - ☞ Des mécanismes sûrs et confidentiels de notification sont mis en place.

Besoins élémentaires et services essentiels

- Les services pour les personnes qui présentent des besoins spéciaux sont renforcés.
 - ☞ Près de 2 000 personnes avec des besoins spéciaux reçoivent un soutien.

Solutions durables

- Le potentiel de rapatriement librement consenti est réalisé.
 - ☞ Des séances d'information sont organisées pour permettre à toutes les personnes relevant du mandat du HCR de prendre une décision éclairée sur leur éventuel retour.
 - ☞ Quelque 7 500 personnes reçoivent des trousseaux de rapatriement.
 - ☞ Près de 15 000 personnes sont touchées par des campagnes d'information massives.
- Le potentiel de l'intégration est réalisé.
 - ☞ Une stratégie d'intégration locale est définie et avalisée par toutes les parties prenantes.
 - ☞ Près de 5 000 permis de résidence sont délivrés aux personnes relevant de la compétence du HCR.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	66
Internationaux	8
Nationaux	43
JEA	1
VNU	14

réfugiés qui n'ont pas été rapatriés ou qui n'ont pas réuni les conditions requises pour l'intégration sur place ou l'exemption de la cessation du statut de réfugié.

Là où l'intégration locale est possible pour certains réfugiés angolais, le HCR soutiendra des projets d'intégration qui bénéficient à la fois aux Angolais pouvant y prétendre et aux communautés qui les accueillent. Le Gouvernement zambien sera épaulé pour mettre en œuvre une procédure équitable et opérante d'exemption, principalement pour les réfugiés rwandais. Le HCR aidera aussi les Rwandais à obtenir des permis de travail et d'études, afin de demeurer en Zambie.

En prévision de la cessation du statut de réfugié pour les Burundais, le HCR encouragera le rapatriement librement consenti, plaidera pour l'intégration sur place ou recherchera un autre statut pour les réfugiés qui possèdent des droits acquis.

Le HCR prodiguera des conseils juridiques et techniques pour soutenir le développement du régime d'asile, avec notamment la création d'un organe de recours. L'augmentation des demandes du statut de réfugié au titre de la Convention de 1951 exige des responsables de la détermination du statut de réfugié qu'ils acquièrent des capacités additionnelles. Dans le cadre d'un projet conjoint avec l'OIM, le HCR aidera aussi le Gouvernement à garantir la protection des réfugiés dans le contexte des migrations mixtes, en particulier dans ses interventions pour répondre au nombre croissant de Somaliens arrivant dans des flux migratoires mixtes.

Pour renforcer la protection des femmes et des enfants, le HCR appuiera les mécanismes de suivi communautaires et les procédures de déclaration confidentielle ; il soutiendra également l'éducation pour les droits de l'homme et l'indépendance économique des femmes. Il élargira aussi l'accès à la justice avec des tribunaux mobiles et une aide juridique. De plus, il élaborera des stratégies pour dispenser une meilleure protection pendant la réintégration.

Les réfugiés qui présentent des besoins particuliers, comme les enfants à risque, seront recensés par le logiciel d'enregistrement proGres et les services de proximité, et ils bénéficieront d'interventions de protection ciblées. Les données recueillies en 2010 dans l'application proGres au cours de l'opération de réenregistrement serviront à planifier des solutions durables et intervenir, notamment pour identifier les réfugiés désireux de rentrer chez eux. Le HCR soutiendra également des interventions au nom de réfugiés mariés à des nationaux zambiens et d'enfants pouvant prétendre à la nationalité zambienne. La réinstallation sera utilisée comme solution durable pour les réfugiés qui ont des besoins de protection spécifiques, par exemple les femmes à risque.

○ Contraintes

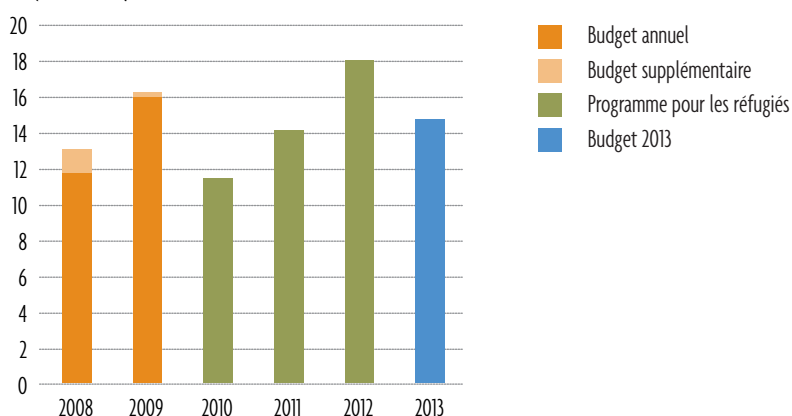
Le Gouvernement zambien mène actuellement une étude de la législation sur l'intégration locale qui a fait apparaître des réserves persistantes sur cette option en tant que solution durable pour les réfugiés. De surcroît, la politique de confinement dans les camps que la Zambie applique et les restrictions qu'elle place au droit des réfugiés à travailler entravent la protection dans les zones urbaines. On estime que 10 000 réfugiés reconnus vivent dans les villes sans être enregistrés dans proGres ; ils sont dépourvus du permis de résidence obligatoire, de papiers d'état civil et n'ont pas accès aux services sur un pied d'égalité. Ces réfugiés, en particulier les femmes et les enfants, courent un risque accru d'exploitation et de maltraitance.

| Organisation et mise en œuvre |

La présence du HCR se limitera à trois bureaux dans le pays, y compris à Lusaka. L'Organisation s'est progressivement retirée du nord du pays, après le rapatriement librement consenti des réfugiés en République démocratique du Congo (province du Katanga).

Budget du HCR en Zambie 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)





En Zambie, des réfugiés angolais reçoivent l'une de leurs dernières rations alimentaires avant de devenir autosuffisants.

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Éducation
 Ministère de l'Intérieur (Commissaire pour les réfugiés)
 Ministère de la Gestion énergétique et de l'Eau
 Ministère de la Santé
 Ministère du Développement communautaire et des Services sociaux
 Ministères de l'Agriculture

ONG

Aktion Afrika Hilfe Inter
 Grass Roots Soccer

Autres

Programme des VNU

Partenaires opérationnels

Autres

FNUAP
 OIM
 PAM

Coordination

En 2012, le HCR continuera de faire étroitement la liaison avec d'autres institutions des Nations Unies sur des questions d'intérêt commun. Il s'emploiera à élargir sa base de partenaires de protection et de solutions pour inclure davantage d'organisations relatives aux droits de l'homme, comme la Commission nationale des droits de l'homme, et des ONG. Les institutions de développement seront associées à la mise en œuvre de l'intégration sur place, particulièrement à l'élaboration de projets d'intégration sociale et de renforcement des capacités à l'intention des communautés hôtes.

Le partenariat avec le Gouvernement zambien sera maintenu, moyennant une étroite collaboration avec le Commissariat zambien pour les réfugiés, les comités joints d'opérations aux niveaux provincial et des districts, et les ministères concernés par la prestation des services dans les zones d'installation. Si l'intégration locale s'avère possible, une collaboration accrue avec un éventail élargi de structures politiques aux niveaux national et provincial sera nécessaire. Le HCR s'attachera à recenser les organisations spécialisées dans l'octroi d'une aide juridique, d'une protection aux enfants et de services communautaires pour couvrir les domaines qui ne peuvent pas être assurés par ses partenaires actuels.

Informations financières

L'opération de rapatriement en Angola ayant atteint son point culminant en 2006, le budget du HCR en Zambie a considérablement diminué par la suite. Les besoins se sont de nouveau accrus en 2008, en raison de la préparation à une éventuelle situation d'urgence au Zimbabwe. En 2009, le budget a sensiblement augmenté, la Zambie étant l'un des pays pilotes retenus pour l'initiative d'évaluation des besoins globaux. Une partie des fonds a été utilisée pour combler certaines lacunes dans les activités de protection et pour appuyer les mouvements de rapatriement en République démocratique du Congo. Le budget a été ramené à 11,4 millions de dollars E.-U. en 2010, du fait de la réduction significative du nombre des réfugiés présents dans le pays grâce aux rapatriements organisés vers la République démocratique du Congo et à l'aide apportée aux retours spontanés vers l'Angola.

En 2011, le budget pour la Zambie a augmenté de 24 pour cent par rapport à 2010, principalement afin de soutenir la stratégie globale en faveur des réfugiés angolais. Le budget pour 2012 s'élève à 17,9 millions de dollars E.-U. et comprend une somme substantielle pour le rapatriement librement consenti et l'intégration locale.

Budget 2012 pour la Zambie (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Environnement de protection favorable		
Instruments régionaux et internationaux	21 755	21 755
Droit et politique générale	259 425	259 425
Accès à l'assistance juridique	187 669	187 669
Sous-total	468 850	468 850
Procédures de protection équitables		
Conditions d'accueil	694 231	694 231
Identification des cas d'apatridie	59 200	59 200
Enregistrement et établissement de profils	632 328	632 328
Détermination du statut de réfugié	382 425	382 425
Enregistrement et documents d'état civil	67 659	67 659
Sous-total	1 835 843	1 835 843
Protection contre la violence et l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	666 859	666 859
Détention non arbitraire	40 511	40 511
Protection des enfants	295 128	295 128
Sous-total	1 002 498	1 002 498
Besoins élémentaires et services essentiels		
Santé	637 742	637 742
Santé génésique et services liés au VIH	409 742	409 742
Nutrition	105 659	105 659
Sécurité alimentaire	930 317	930 317
Eau	216 659	216 659
Assainissement et hygiène	328 634	328 634
Articles ménagers et d'hygiène de base	87 159	87 159
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	438 914	438 914
Éducation	887 145	887 145
Sous-total	4 041 971	4 041 971
Autonomisation et autosuffisance communautaires		
Mobilisation communautaire	356 387	356 387
Ressources naturelles et environnement commun	139 917	139 917
Autosuffisance et moyens d'existence	487 302	487 302
Sous-total	983 606	983 606
Solutions durables		
Retour volontaire	1 305 028	1 305 028
Intégration	6 443 887	6 443 887
Réinstallation	156 083	156 083
Sous-total	7 904 998	7 904 998
Leadership, coordination et partenariats		
Gestion et coordination des camps	150 317	150 317
Sous-total	150 317	150 317
Logistique et appui aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	618 242	618 242
Gestion des opérations, coordination et appui	900 718	900 718
Sous-total	1 518 960	1 518 960
Total	17 907 042	17 907 042
Budget 2011 révisé	14 118 082	14 118 082